

RAPPORT FINANCIER COMMISSION SCOLAIRE D'EDMUNDSTON DISTRICT No. 1

ANNEE FINISSANT LE 30 JUIN, 1932

RAPPORT ANNUEL
Du Bureau des Commissaires des Ecoles de la ville d'Edmundston, District Scolaire No. 1, comté de Madawaska. — Année 1931-32

Messieurs les Contribuables : —

Il me fait plaisir de vous soumettre, tel que requis par la loi, le rapport annuel du Bureau des Commissaires pour les écoles publiques de la Ville d'Edmundston, pour l'année scolaire se terminant le 30 juin 1932.

BUREAU DES COMMISSAIRES

Les membres de la commission scolaire pour cette année étaient : Dr P. H. Laporte, président de la commission, dont le terme se termine aujourd'hui même ; M. Denis M. Martin élu il y a deux ans ; M. T. M. Richards nommé à la dernière assemblée. Les commissaires sont aussi membres du Comité des écoles vocationnelles ; ce comité se compose de deux membres additionnels, choisis par les commissaires : M. John Bourque, contre-maître au Canadien National et M. R. S. White, électricien de la Compagnie Fraser. Comme par les années dernières M. Donat L. Daigle, était secrétaire de la commission. M. Thaddée Hébert, N. P. est l'auditeur nommé par vous-mêmes à l'assemblée de l'an dernier. Les écoles étaient sous la direction de M. D. R. Bishop, B.A. Principal. Le Bureau a tenu au cours de l'année trente sept assemblées.

Désireuse de fournir autant d'informations que possible sur les activités écolières, sur les conditions de la propriété, sur les finances du district et le progrès des élèves, la Commission, faisait depuis quelques années imprimer un rapport complet des affaires scolaires. Cette année, par raison d'économie, nous avons décidé d'omettre, l'impression du rapport complet, seul le rapport du secrétaire sera publié.

Encore cette année, nous avons raison de nous réjouir des résultats d'ensemble de nos écoles qui comparent très bien avec les autres écoles de la province. Dans presque toutes les branches d'enseignement, nos élèves se voient aux premières places. Notre classe de gradués était plus considérable que par les années passées à savoir : Quatorze au cours académique, dix au Cours Commercial, cinq au Cours Industriel et sept au Cours électrique. Chaque année nous constatons une augmentation graduelle dans le nombre des élèves, les résultats sont meilleurs, un plus grand pourcentage d'assiduité et des signes évidents dans l'intérêt que montrent les élèves et les parents à la question scolaire.

ACCOMODATION ET BATISSES

Les classes sont réparties dans quatre édifices : L'école principale, l'Académie, l'école du quartier No. 1 et le Couvent. Par raison d'économie et pour réaliser un projet depuis longtemps discuté il a été décidé d'augmenter le nombre des élèves dans les différents départements, d'utiliser certaines classes laissées vacantes par des changements à l'école vocationnelle et ainsi diminuer le nombre total des classes et abandonner définitivement d'habiter le vieux couvent. Ce changement permettra de faire une économie assez considérable en loyer, en entretien et en chauffage. Toutes nos bâtisses sont en bonne condition et aucunes dépenses d'amélioration ou de réparation ne seront nécessaires cette année. Nous prévoyons qu'avec ces changements il y aura une réduction de trois institutrices dans notre corps enseignant. Tel que soumis dans le dernier rapport, la commission a acheté un terrain avoisinant l'école des Martins. Une somme de \$1000 a été payée pour cette propriété. De grandes améliorations ont été faites au troisième étage de l'académie, donnant cinq classes additionnelles. Des réparations définitives ont été faites aux terrains de l'école principale. Les cours sont maintenant nivelés, la plantation d'arbres est à peu près complète. Avec un peu de soin et de surveillance nous croyons que toute cette propriété aura le meilleur aspect désirable. La patinoire administrée par une commission civique dont M. Denis M. Martin est membre représentant le Bureau des Commissaires a été mise en opération au cours de l'hiver dernier. Nous croyons que c'est une bonne chose pour nos élèves. Les conditions du contrat en ce qui regarde les écoliers semblent avoir été observées.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Les écoles ont été sous la direction du Principal M. D. R. Bishop, B.A., assisté de quarante cinq instituteurs au cours académique, de sept au cours vocationnel et d'un professeur de musique. En tout cinquante quatre. Tous étaient pourvus de diplômes requis par la loi : Trois écoles de grammaire, onze licences supérieures, sept de première classe et vingt-quatre de deuxième.

Trois de nos institutrices ont donné leur résignation : Mademoiselle Anne Daigle, Mme Françoise Arsenault et Mlle Alberta Ahern. Par suite d'une réduction dans le nombre des classes, nous n'avons pu renouveler le contrat de quatre de nos institutrices. Trois jeunes filles de la ville qui viennent de sortir de l'école normale ont été engagées, ce sont : Mlles Lucienne, Irène Richard et Gaétane Martin. Soeur Mathias hautement recommandée, ayant plusieurs années d'expérience dans la province d'Ontario, diplômée d'Université américaine et française a été engagée, pour tous les grades, jusqu'au huitième inclusivement seront enseignés à l'Académie cette année.

Voici un comparaiso du personnel enseignant pour les cinq dernières années :

	1927-28	28-29	29-30	30-31	31-32	32-33
Académique	32	36	40	41	45	43
Vocationnel	7	8	8	9	7	5

Musique	1	1	1	1	1
	40	45	48	50	53

LE NOMBRE DES ELEVES

	1927-28	28-29	29-30	30-31	31-32	32-33
Ecole public	546	599	646	438	401	(estimé)
Des Martins	173	235	164	142	139	
Académie			476	687	798	
Couvent	460	556	258	267	212	
Victoria	40					
Ch. of Engl.	43	41				
Vocationnelle	85	117	117	121	119	
	1265	1431	1544	1655	1669	

Voici maintenant la distribution des instituteurs et des élèves :

Grade	Instituteurs	élèves	moyenne
I	8	259	32
II	7	231	33
III	7	272	39
IV	6	225	37
V	5	193	38
VI	4	148	37
VII	3	100	34
VIII	2	55	27
IX	1	35	35
X	1	17	17
XI	1	17	17
	45	1552	

Cours Vocationnel			
Commercial	2	42	21
Junior I & II	2	68	34
Industriel & élect.	2	9	
	6	119	

CLASSES DU SOIR

No. de classes	6	Sujets enseignés	6
Nombre d'élèves	Hommes 55	Femmes 16	Total 71

ASSIDUITE

Le tableau suivant montre l'assiduité pour les derniers cinq ans :

	1927-28	28-29	29-30	30-31	31-32
Jours de classe	202	202	203	199	192
Ass. chaque jour	979.56	1174.28	1258.59	1238.61	1431.46
Total des jours d'écoles	195.461	220.501	257.982	260.666	270.905

Comme vous pouvez le constater par ce tableau la proportion des jours de classes augmente chaque année. C'est à notre avantage car c'est la base de l'allocation de la Municipalité.

FINANCES

La commission scolaire a eu d'assez grandes difficultés à se maintenir durant cette année. L'administration de nos écoles coûte depuis quelques années à peu près \$100,000 par an. Ces dépenses sont défrayées par les taxes, et certains revenus spéciaux. La Commission avait dès l'an dernier, éprouvé la difficulté de faire payer les taxes. Des dépenses imprévues ou sous-estimées, dans le dernier budget, nous ont à un certain moment, placés en mauvaise position. La Banque, mettant des objections à faire de nouvelles avances, la collection des taxes étant devenue nulle, le besoin d'argent pour rencontrer les salaires, et les autres dépenses, étant impérieux, nous avons dû employer des moyens coercitifs pour faire rentrer les taxes. Au-delà de trois cents exécutions, ont été émises. Ce procédé a permis à la Commission, de tenir les écoles ouvertes et de rencontrer ses obligations. Un emprunt temporaire de six mille piastres a été fait à la Banque, et remboursé dans le cours de l'année. Notre dette courante à la Banque, n'a pas été augmentée, et reste encore à vingt-cinq mille piastres (\$25,000).

Les réparations à l'Académie, pour diviser et meubler cinq (5) nouvelles classes, au troisième étage ont coûtées \$5,000. La coupe faite par le Gouvernement dans l'allocation du cours vocationnel nous a obligés à une dépense de deux mille-cinq cents piastres (\$2,500). La collecte forcée à donné à peu près vingt mille piastres (\$20,000).

OBLIGATIONS FIXES

Le budget de la Commission a à rencontrer deux items :

1ère. Une charge annuelle fixe et irrédutable, requise pour payer les loyers, les intérêts, le chauffage, et les assurances, l'entretien des bâtisses, les égouts, l'eau, la lumière, le rachat des débetures, le fonds d'amortissement, et tous les autres services inhérents au parfait fonctionnement des écoles. Cette somme est de quarante mille piastres (\$40,000).

2me. Le salaire annuel du personnel enseignant qui est de cinquante-trois mille piastres (\$53,000). Cette dernière somme seule peut varier.

La crise financière que nous subissons nous oblige à opérer le plus économiquement possible. La Commission a jugé impérieux de diminuer les dépenses.

ENSEIGNEMENT VOCATIONNEL

Le comité de l'école vocationnelle a examiné s'il y aurait avantage à discontinuer les départements de l'école technique. Les rapports soumis sur les activités de l'école et les résultats obtenus depuis sa fondation ont donné des preuves peremptoires sur la nécessité de maintenir l'école vocationnelle en opération. Cinq-ante-trois élèves qui ont passé au cours industriel ont été envoyés, des rapports personnels démontrant combien ces cours leur avait été bénéficiaire. Au-delà d'une soixantaine d'élèves du cours commercial ont aussi donné des témoignages qui ne laissent aucun doute sur l'utilité de ce département. D'ailleurs en fermant l'école tech-

nique, que ferions-nous des élèves? Les enfants n'ont pas tous les aptitudes pour les études académiques. Rendus à un certain âge on est obligé de les placer aux travaux manuels, au cours commercial ou les laisser en dehors de l'école.

La Commission ne peut fermer le département vocationnel. Il a été résolu d'abolir le département d'enseignement ménager et de fusionner Junior I et Junior II. Ce changement élimine deux professeurs.

Les salaires sont modifiés comme suit :

	1931-32	1932-33	Coupe
Industriel	2400.	2000	1/6
Principal	500.	250	1/2
Electricité	1500.	1000	1/3
Junior I	1400.		
Junior II	1700.		
Commercial	1800.00	1500.	1/6
Stén-dacty.	1600.00	1200.	1/6
Arts-domest.	1400.	aboli	1/4

Le bureau vocationnel Provincial a accepté de suspendre le règlement fixant l'allocation du gouvernement au tiers de la dépense et paiera le même montant que nous recevions l'année dernière, soit \$4,400 moins la proportion pour le département des arts domestiques aboli pour l'année. Les écoles du soir ont été ouvertes comme par le passé, avec 71 élèves enregistrés, 55 hommes, 16 femmes, et 6 instituteurs, 5 hommes et 1 femme.

COURS ACADEMIQUES

Les commissaires n'ont pas voulu suspendre l'échelle des salaires des instituteurs des cours académiques, adoptée par les contribuables il y a quelques années. La réduction suivante a été adoptée : Principal 10% les instituteurs 15%, les institutrices 25%. Cette coupe laissera un salaire de \$1000.00 par année aux instituteurs, et un salaire annuel de \$645.00 aux institutrices les moins payées.

On estime à 1640, pour la prochaine année le nombre des élèves au cours académique. Il a été décidé de faire des classes un peu plus nombreuses que les années dernières et de cette manière réduire de trois le nombre des institutrices. Le vieux couvent sera probablement abandonné en logeant les élèves à l'Académie et à l'école publique. Le loyer, le chauffage et l'entretien de cette école représentera une économie assez substantielle. Ces changements donneront une réduction de \$12,500. sur le budget de cette année.

ETAT FINANCIER

Le rapport de l'auditeur vous donnera le détail de toutes les transactions. Le tableau suivant vous donnera quelques informations comparatives pour les dernières cinq années :

	1927-28	28-29	29-30	30-31	31-32
Assesment	\$55,000	\$70,000	\$90,000	\$85,000	\$82,500
Contribuables	1260	1317	1614	1689	
Taux	\$1.28	\$1.55	\$1.86	\$1.66	
Evaluation	\$4,594,260	\$4,690,710	\$5,207,472	\$5,332,884	

COMPTE CAPITAL

Le total des obligations du district scolaire, accumulées par l'émission de débetures à différentes dates jusqu'à ce jour, s'élève à un total de \$244,000.00. Une débeture en série de \$2,500 a été payée durant l'année. Un montant additionnel a été mis au fonds de réserve, depuis la dernière assemblée, savoir \$1711.13. Le Fonds de réserve est actuellement de \$33740.34.

COMPTE COURANT

Nous avons en banque encore une dette de \$25,000 cette dette était il y a deux ans de \$29,000 une remise de \$4,000 a été faite au printemps dernier. Il faudrait essayer de diminuer ce montant au cours de cette année. Le district n'a aucune dette en suspens excepté \$178,259.66 sur obligations.

Les arrérages collectés sont de \$16706.00. La collection des taxes de l'année courante (1931-32) se monte à \$75,958.74. Il reste donc encore à recevoir une somme de \$19,085.29 pour les taxes dues avant le 1er juillet 1931 et une somme de \$13,956.48 pour l'année que nous finissons au 1er juillet 1932. De cette somme, nous croyons qu'un montant n'excédant pas \$9000. peut être collecté. Malgré l'acharnement que l'on y met à vouloir faire acquitter les taxes, nous avons un succès qui est loin de l'idéal. La collection forcée est une chose dispendieuse pour le district. Nous avons à peu près tout essayé et il serait à souhaiter de trouver quelque chose de plus efficace.

Les commissaires réalisent pleinement la responsabilité de la charge que vous leur avez confiée. C'est leur ardent désir d'accomplir leur devoir de la manière la plus fidèle et la plus efficace pour le plus grand bien de tous.

(Pio H. LAPORTE

Commissaires : (D. M. MARTIN

(T. M. RICHARDS

Présenté et lu à l'assemblée annuelle des contribuables du District Scolaire Madawaska No. 1 tenue à l'école publique à 10 heures A. M. le 11 juillet 1932.

RAPPORT DE L'AUDITEUR

Commission Scolaire District No. 1, Edmundston, N.B. du 7 juillet 1931 au 1 juillet, 1932

M. D. L. Daigle, Secrétaire.

RECETTES

Taxes collectées, 1931-1932	\$75,958.74
Taxes collectées, arrérages	16,706.04
Traits du comté, termes terminant Juin et Dec. 1931	2,775.24
Remboursement Dept. techniques	6,715.22
Contribution fees	570.80
Bureau d'Education remboursement pour examens	49.00
L. H. Morneault, garage vendu	40.00
Lettres et exécutions	83.85
Secrétaire Provincial, Remboursement Compulsory Act	20.00
Craie vendue	1.25
Livres vendus	394.15
Intérêt compte d'épargne	63.63
Intérêt sur débetures	1,610.00
Billets escomptés	7,000.00
	\$111,987.92

DEPENSES

Salaires des Instituteurs et Institutrices

M. D. R. Bishop	\$3,200.00
M. Martin Theriault	2,400.00
M. J. E. Picot	1,600.00
M. Murillo Laporte	1,500.00
M. Amédée Blanchard	1,800.00
M. Wm. Miller	1,000.00
M. René Fournier	1,000.00
M. P. R. Powers	1,199.00
M. L. E. Poulin	1,250.00
Mlle J. A. Levesque	1,400.00
Mlle Marguerite Taylor	1,600.00
Mlle Cora Miles	1,400.00
Mlle Aurore Mercure	750.00
Mlle Delina Couturier	800.00
Mlle Ida Martin	775.00
Mlle Eva Levesque	900.00
Mlle May Babineau	775.00
Mlle Madeleine Smith.	700.00
Mlle Gertrude Nowlan	700.00
Mlle Cécile Daigle	775.00
Mlle Emélie Bourgeois	700.00
Mlle Albina Long	842.00
Mlle Yvonne Daigle	900.00
Mlle Nélida Michaud	700.00
Mlle Simone Nadeau	51.20
Mlle Hermaine Bernier	725.00
Mlle Carmélie Ouellet	725.00
Mlle Andréa Jaillet	825.00
Mlle Isabelle Levasseur	725.00
Mlle Françoise Arsenault	819.00
Mlle Germaine Comeau	825.00
Mlle Anne Daigle	900.00
Mlle Annonciade Richard	725.00
Mlle Jeanne Charest	700.00
Mlle Edna Nadeau	900.00
Mlle Odélie Couturier	800.00
Mlle Anatolie Daigle	762.85
Mlle Edna Miller	800.00
Mlle Simone Ouellet	850.00
Mlle Euphémie Soucy	950.00
Mlle Constance Richard	925.00
Mlle Isabel Heenan	950.00
Mlle Isabel Lane	975.00
Mlle Alberta Ahern	1,080.00
Mlle Mélanie Daigle	13.20
Mlle Laura Rice	740.00
Mlle Régina Richard Sub.	184.00
Mlle Yvette Soucy	200.00
Mlle Eula Rice	102.00
Mlle Berthe Albert	30.00
Mme George Burns	44.10
Mme George Michaud	4.00
Soeur Catherine	1,050.00
Soeur Marie-Charles	900.00
Soeur Louis	700.00
Soeur Fortunat	760.00
Soeur Flavie	700.00
Soeur Hyacinthe	825.00
Soeur Eugénie	750.00
Soeur Marie-du-Carmel	1,200.00
Soeur Julienne	787.50
	\$53,488.85

Salaires Ecole du Soir

M. Murillo Laporte	\$48.00
M. L. Sears	120.00
M. J. D. Hierlihy	33.00
M. J. E. Picot	27.00
M. R. S. White	57.00
M. D. White	84.00
M. Thomas Berry	54.00
M. A. Blanchard	27.00
Mlle Marguerite Taylor	84.00
Mme George Burns	108.00
	642.00

Salaires des Concierges

William Dumont	\$1,080.00
Ernest Brusseau	1,590.00
Angelo Volpé	580.00
Soeurs de la Sagesse	120.00
	3,370.00

Chauffage

Charles Roussel, Bois	109.09
Joyime Clavette	17.50
Léopold Devillers	50.00
Esdras Pelletier	35.00
Albini Roy	19.50
Magloire Clavette	32.50
Iréne Couturier	7.50
Onile Toussaint	27.50
Jos. Dubé	81.50
Fafard Collin	25.00
Denis M. Martin	42.15
Emery Lévesque	50.00
Jos. Francoeur	57.75
T. M. Richards	51.65
W. I. Albert	9.56
	616.20

Divers

J. W. Hall Charbon	3,175.60	3,791.80
Charroiyage de bois et charbon	159.10	
Approvisionnement pour écoles et différents départements	2,291.87	
Peinture</		